Code : TRA-03-01

FICHE PROGRAMME

Adapter son organisation aux effets du changement climatique

Durée : 2 jours
((adaptable selon le territoire, les missions concernées et le niveau de maturité de la démarche d'adaptation.)

Format : Inter ou Intra
Présentiel, distance, hybridée

Pourquoi cette formation est stratégique ?

Le changement climatique transforme progressivement les conditions dans lesquelles les collectivités et les établissements publics exercent leurs missions.

Vagues de chaleur, sécheresses, tensions sur la ressource en eau, inondations, tempêtes, incendies ou évolution des écosystèmes peuvent affecter les bâtiments, les infrastructures, les conditions de travail, la disponibilité des ressources, les besoins des populations et la continuité de certains services.

L'adaptation devient ainsi un enjeu d'organisation autant qu'un enjeu territorial.

Elle conduit à interroger les vulnérabilités des activités, les dépendances critiques, les conditions de travail des agents, les compétences nécessaires, les modalités de coopération et les arbitrages d'investissement. Elle invite également à anticiper des transformations progressives plutôt qu'à intervenir uniquement lorsque les contraintes deviennent immédiates.

Pour les directions et les cadres, l'enjeu consiste à développer une capacité d'anticipation permettant de relier les évolutions climatiques aux réalités opérationnelles de leur organisation et de construire des réponses cohérentes dans le temps.

Cette formation propose une démarche structurée pour analyser les vulnérabilités, identifier les capacités d'adaptation et construire une trajectoire permettant de renforcer durablement la robustesse de l'organisation et la continuité de l'action publique.

Pour qui ?

- Directions générales ;
- Directeurs et cadres ;
- Responsables de service ;
- Responsables transition écologique et développement durable ;
- Responsables patrimoine, bâtiments ou infrastructures ;
- Responsables RH, prévention ou organisation ;
- Chefs de projet adaptation ou transition ;
- Cadres impliqués dans la continuité et l'évolution des services publics.

Prérequis

Aucun prérequis spécifique.

Une connaissance des principales missions, activités ou enjeux territoriaux de son organisation facilite la mise en application des travaux réalisés pendant la formation.

Les points forts de la formation

- Une approche spécifiquement centrée sur l'adaptation des organisations publiques aux effets du changement climatique.
- Une analyse croisée des vulnérabilités liées aux missions, aux agents, aux équipements, aux ressources et aux partenaires.
- Une méthode permettant de passer des risques climatiques aux conséquences concrètes pour le fonctionnement des services.
- Une articulation entre adaptation climatique, organisation du travail, continuité des missions et capacité d'action.
- Des méthodes de priorisation permettant de construire une trajectoire d'adaptation réaliste et progressive.
- Une pédagogie directement appliquée au territoire, aux activités et aux vulnérabilités des participants.

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, les participants seront en capacité de :

- Comprendre les enjeux de l'adaptation des organisations publiques au changement climatique ;
- Identifier les principaux aléas susceptibles d'affecter leur territoire et leurs activités ;
- Analyser les vulnérabilités et dépendances de leur organisation ;
- Mesurer les impacts possibles sur les missions, les agents, les équipements et les ressources ;
- Identifier les capacités d'adaptation déjà présentes ;
- Construire et prioriser des réponses organisationnelles adaptées ;
- Intégrer l'adaptation dans les projets, les décisions et les modes de fonctionnement ;
- Élaborer une première trajectoire d'adaptation de leur organisation.

Modalités

- Formation en présentiel ou distanciel
- Sessions intra ou inter-organisations ;
- Alternance d'apports, d'ateliers, d'études de cas et d'analyses de pratiques
- Adaptation possible aux enjeux spécifiques de votre organisme.

Éligibilité

Formation éligible aux financements OPCO selon les dispositifs en vigueur.

Accessibilité

Formation accessible aux personnes en situation de handicap.
Pour toute demande d'adaptation ou de compensation, contactez notre référent handicap.



Programme de la formation

Comprendre l'adaptation au changement climatique

- Distinguer atténuation et adaptation et comprendre leur complémentarité ;
- Identifier les grandes évolutions susceptibles d'affecter les territoires ;
- Relier aléas climatiques, exposition, vulnérabilité et impacts ;
- Comprendre les effets directs et indirects sur l'action publique ;
- Identifier les interdépendances entre services, ressources, infrastructures et acteurs du territoire.

Analyser les vulnérabilités de son organisation

- Identifier les missions et activités particulièrement sensibles ;
- Repérer les équipements, bâtiments et infrastructures exposés ;
- Analyser les dépendances à l'eau, à l'énergie, aux systèmes numériques, aux approvisionnements ou aux partenaires ;
- Apprécier les impacts sur les conditions de travail et l'organisation des équipes ;
- Identifier les publics et services nécessitant une vigilance particulière ;
- Cartographier les principales vulnérabilités organisationnelles.

Mesurer les impacts sur le travail et les services publics

- Évolution des conditions d'exercice de certaines missions ;
- Adaptation des horaires, lieux et modalités de travail ;
- Effets sur les compétences et les pratiques professionnelles ;
- Évolution possible des besoins des usagers et des territoires ;
- Conséquences sur la disponibilité et l'allocation des ressources ;
- Nouvelles coopérations nécessaires entre directions et partenaires.

Développer les capacités d'adaptation de l'organisation

- Identifier les ressources et marges de manœuvre existantes ;
- Faire évoluer les pratiques et procédures ;
- Diversifier certaines ressources ou modalités de fonctionnement ;
- Renforcer les coopérations internes et territoriales ;
- Intégrer l'adaptation dans les projets, investissements et décisions ;
- Développer l'apprentissage à partir des événements et des expérimentations.

Construire une trajectoire d'adaptation

- Hiérarchiser les vulnérabilités selon leur importance et leur temporalité ;
- Identifier les mesures immédiatement accessibles et les transformations plus structurelles ;
- Croiser impact attendu, faisabilité, coût et bénéfices associés ;
- Organiser les actions dans le temps ;
- Clarifier les responsabilités et les coopérations nécessaires ;
- Définir des indicateurs permettant d'observer les progrès ;
- Construire une feuille de route d'adaptation adaptée à son organisation.

Adapter son organisation aux effets du changement climatique

Code : TRA-03-01

Méthodes pédagogiques

- Apports ciblés et contextualisés aux organisations publiques ;
- Études de situations territoriales ;
- Analyse des impacts climatiques sur différentes fonctions publiques ;
- Cartographie des vulnérabilités et dépendances ;
- Travaux en sous-groupes autour de scénarios d'évolution ;
- Ateliers de priorisation des mesures d'adaptation ;
- Échanges de pratiques et retours d'expérience ;
- Construction d'une trajectoire d'adaptation directement transposable.

Modalités d'évaluation

- Auto-positionnement en début et fin de formation ;
- Évaluations formatives au fil des analyses ;
- Réalisation d'une cartographie de vulnérabilités ;
- Analyse argumentée de mesures d'adaptation ;
- Élaboration d'une première feuille de route applicable à l'organisation.

Tarif

Inter-organisations : nous consulter.

Intra-organisation : proposition établie sur mesure selon les enjeux de la collectivité et les objectifs poursuivis.

S'inscrire

Contactez-nous via notre adresse mail ou par téléphone

contact@acrossuniversterritorial.com

06 33 11 57 99

Across Univers Territorial

acrossuniversterritorial.com